

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le programme de la formation dispensée porte sur les droits et obligations attachés à l'inspection visuelle des bagages, effectuer des palpations de sécurité dans le cadre d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle.
Pré requis/Public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Membres des services d'ordre affectés à la sécurité des manifestations à caractère sportif, récréatif ou culturel
Dates	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous consulter
Durée totale indicative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 7 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 à 12 stagiaires
Délai d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

Responsable Pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Christophe CHAUSSARD
--------------------------------	--

Noms et Qualité des intervenants

Christophe CHAUSSARD
 Responsable Pédagogique – Formateur

Christian CALDERAN
 Formateur

Méthode pédagogique et organisation

Centre de formation équipé	Vidéoprojecteur Moyens de communication Système de vidéo-surveillance Objets et armes factices Gants de palpation anti piqures et anti coupures
----------------------------	---

Objectifs intermédiaires	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Durée
1 ^{ère} partie	<p>Comprendre le système d'agrémentation et les personnes autorisées</p> <p>Comment obtenir une autorisation pour procéder à des palpations de sécurité dans le cadre d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 300 personnes (le décret n°2002-239 du 8 mars 2002).</p>	1h
2 ^{ème} partie	<p>Comprendre le concept de palpation de sécurité qui pourrait porter atteinte au droit au respect, aux libertés individuelles et à l'intimité des personnes, de ce fait, un cadre législatif encadre l'exercice de celui-ci.</p>	1h
3 ^{ème} partie	<p>Apprendre les différentes méthodes de palpations et leurs domaines d'applications</p> <p>Connaître l'ensemble des dispositions légales et théorique concernant la palpation des personnes et la recherche d'objets dangereux dissimulés.</p>	1h
4 ^{ème} partie	<p>Mise en situation pratique</p> <p>Mise en pratique collective en recréant une manifestation événementielle.</p> <p>Evaluation pratique de mise en situation concrète.</p>	4h

Evaluation

Questionnaire à Choix Multiples de 10 questions

Validation

Attestation de fin de stage délivrée par le centre de formation